

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2021-02**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret relatif à l'éligibilité des titres aux contrats d'assurance vie en unités de compte à la suite de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne;

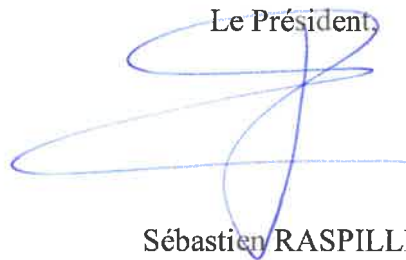
En ayant délibéré lors de sa séance du 21 janvier 2021,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 21 janvier 2021.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER